

# Pourquoi faut-il investir dans la prévention de la criminalité à l'échelle municipale ?

## Sommaire stratégique

En 2015, de nombreux pays se sont engagés à réaliser des objectifs de développement durable (ODD) applicables au Canada. Parmi ceux-ci figurent notamment la réduction considérable des violences criminelles d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, le programme des ODD insiste sur la mise en œuvre de mesures novatrices, notamment quant au financement et à l'évaluation des résultats.

Des études révèlent que 2,2 millions de Canadiens adultes sont encore victimes d'agression ou d'autres formes de violence, bien qu'une diminution des cas ait été observée au cours des dernières années. Un Canadien sur trois a été victime de mauvais traitements durant son enfance. On ne connaît pas encore l'ampleur de la violence entre partenaires intimes et de la violence sexuelle au Canada, mais celles-ci peuvent nuire considérablement surtout à la qualité de vie des femmes. En outre, la violence touche la population autochtone de manière disproportionnée.

Collectivement, ces crimes font souffrir les victimes et entraînent souvent des traumatismes durables dont le coût est estimé à 55 milliards de dollars par année.

Nous avons accumulé des preuves indéniables, provenant pour la plupart d'autres pays évolués, selon lesquelles les investissements dans les programmes de prévention de la criminalité se révèlent plus efficaces pour prévenir la criminalité que le modèle réactionnel classique faisant appel aux services policiers, judiciaires et correctionnels. Les programmes de prévention éprouvés comprennent des services pour la jeunesse et les familles, des programmes scolaires, des projets novateurs dans le secteur de la santé et des initiatives d'intervention proactive des policiers comme la police axée sur les problèmes.

La Fédération canadienne des municipalités constate que l'augmentation qui ne peut pas être soutenue des coûts des services policiers empiète sur l'intervention précoce et la prévention. Des rapports incitent les municipalités à percevoir les services de police comme un partenaire et un moyen efficace parmi d'autres pour réduire la criminalité.

Les citoyens appuient de tels investissements dans la prévention de la criminalité. Les Canadiens préfèrent que l'on investisse dans la prévention et l'enseignement plutôt que davantage dans les forces de l'ordre et les sanctions. De même, les victimes de violence préfèrent la prévention à la répression.

## Pistes d'action pour les acteurs municipaux

1. Les municipalités peuvent se tourner vers des programmes de prévention éprouvés pour réduire efficacement les coûts liés à la violence.
2. Les municipalités peuvent réduire la demande de services policiers répressifs en investissant dans des projets sociaux de prévention de la criminalité et dans la police axée sur les problèmes.
3. Les municipalités peuvent atteindre les cibles de réduction des activités criminelles avec violence d'ici 2030, établies par le programme des objectifs de développement durable, en investissant davantage dans des stratégies fondées sur des données probantes, en établissant des partenariats et en évaluant les résultats.
4. Les municipalités peuvent améliorer la qualité de vie de leurs citoyens en se concentrant surtout sur la prévention de la violence conjugale, de la maltraitance sexuelle et de la violence qui touche la population autochtone.

**La criminalité n'est pas inévitable, car on peut la prévenir.** – Nelson Mandela, Organisation mondiale de la santé, 2004

**Pour les dommages causés, le délinquant est responsable, mais nous sommes tous responsable du mal commis, lorsque nous n'utilisons pas le meilleur des connaissances à notre disposition.**

– Le ministre britannique de l'intérieur, 1966

**Le gouvernement fédéral devrait investir 5 % de ses dépenses en justice pénale dans la prévention.**

– Commission Horner, 1993

## L'engagement du Canada envers les objectifs de réduction de la violence

En 2015, le Canada et les principaux dirigeants mondiaux ont convenu de réaliser 17 objectifs de développement durable d'ici 2030 (objectifs de développement durable, assemblée générale de l'ONU, 2015). Pour y parvenir, le Canada devra atteindre de nombreuses cibles, dont quatre présentent un intérêt particulier pour la prévention de la criminalité dans les municipalités.

1. Réduire la violence faite aux femmes et aux filles (ODD 5)
2. Réduire le nombre de décès causés par des accidents de la route (ODD 3)
3. Réduire considérablement la violence et les meurtres (ODD 16)
4. Rendre les villes plus sûres (ODD 11)

Les dirigeants mondiaux ont reconnu l'importance de la mise en œuvre efficace de stratégies visant à atteindre ces cibles. L'ODD 17 nécessite une augmentation considérable des fonds investis, l'utilisation de stratégies fondées sur des données probantes, l'établissement de partenariats et l'évaluation des résultats. Depuis la commission parlementaire de 1993 qui a été déterminante, il est évident que les municipalités représentent l'un des facteurs clés de réussite. Toutefois, elles ont besoin de soutien de la part d'autres ordres de gouvernement (Commission Horner, 1993).

## Les préjudices subis par les citoyens victimes de crimes

Un Canadien sur cinq âgé de 15 ans et plus a déclaré avoir été victime en 2014 d'un vol ou d'une agression, soit un crime de droit commun, malgré une importante baisse de la criminalité (Statistique Canada, 2014). On compte encore 2,2 millions de victimes de crimes violents, surtout d'agressions, et plusieurs millions de victimes d'infractions contre les biens comme des introductions par effraction ou des vols. En outre, un Canadien sur trois a été victime de mauvais traitements durant son enfance.

Partout dans le monde, la violence entre partenaires intimes et la violence sexuelle sont reconnues comme des éléments qui minent la qualité de vie des femmes. Le Canada n'a pas encore décidé de s'attaquer à ces problèmes au moyen d'une enquête nationale. Le US Center for Disease Control (2010) a mené une enquête ayant démontré qu'une femme sur cinq et qu'un homme sur soixante-et-onze sont victimes d'un viol au cours de leur vie. Le traumatisme lié à la violence sexuelle entraîne de graves problèmes de santé comme de la douleur chronique, des troubles digestifs, une perte de sommeil, une mobilité réduite

et une mauvaise santé physique et mentale.

De nombreuses sources de données probantes émanant de Statistique Canada indiquent que la violence touche la population autochtone de manière disproportionnée. Par exemple, une victime de meurtre sur quatre et une personne accusée de meurtre sur trois est autochtone (Statistique Canada, 2014).

De plus, les décès routiers causés par la conduite en état d'ébriété, par un excès de vitesse et par d'autres crimes évitables sur la route posent problème parce qu'ils représentent un pourcentage plus élevé de décès que les meurtres (Waller, 2014).

La souffrance ressentie par les familles canadiennes en raison de ces crimes est incommensurable. Nous savons que sur le plan économique les préjudices subis par les victimes se chiffrent à au moins 55 milliards de dollars, soit environ 2 % du PB en 2014. Ainsi, les pertes matérielles (frais médicaux, pertes de salaire et valeur des biens volés ou endommagés) se chiffrent à 10 milliards de dollars et les pertes immatérielles (souffrances psychologiques, décès, etc.) à 45 milliards de dollars. Ces estimations ont été faites à partir des estimations des préjudices de 2011 (ministère de la Justice du Canada, 2011) en tenant compte de la réduction de 40 % des crimes contre les biens et de 24 % des crimes violents entre 2004 et 2014.

## Les municipalités ont intérêt à investir dans la prévention de la criminalité

Les municipalités du Canada ont tout intérêt à rendre leur ville plus sûre. La réputation d'une ville influence les investissements économiques, alors que le taux de criminalité a une incidence sur la valeur des propriétés et sur le choix des contribuables d'y demeurer ou non.

Les municipalités constituent l'ordre de gouvernement le plus apte à identifier les problèmes locaux de même que les facteurs qui y contribuent. Des études menées par Statistique Canada sur la répartition géographique des données consignées par la police et sur les analyses des appels faits au 911 confirment que les crimes les plus courants sont commis dans les quartiers où l'on observe une pauvreté persistante, un éclatement des familles et un manque de cohésion sociale (Statistique Canada, 2008).

En ciblant les facteurs de risque connus et les quartiers problématiques ainsi qu'en mettant en œuvre des politiques et des initiatives visant à lutter intelligemment contre la criminalité, lesquelles misent notamment sur la prévention de la criminalité et sur la police axée sur les problèmes, on pourrait rompre les cycles de violence intergénérationnelle et ainsi réduire considérablement la criminalité pour les années à venir.

## Les économies potentielles liées à un investissement dans la prévention

Les municipalités pourraient économiser l'argent des contribuables en investissant dans des pratiques de prévention éprouvées. Le Washington State Institute for Public Policy (2015) et d'autres institutions analogues ont analysé la rentabilité sociale de divers investissements dans des projets de prévention. Ils ont plus précisément examiné la réduction des préjudices subis par les victimes indépendamment des économies réalisées à l'égard des coûts des services de police et des dépenses de santé. Le tableau ci-dessous présente des exemples de rendement pour un investissement d'un dollar.

### Stratégies municipales

Bon nombre de villes ont mis en œuvre des initiatives

Nom	Description du programme	R11\$*
Programme de mentorat	Aide les jeunes vulnérables (Waller, 2014)	4 \$
Programme Stop Now and Plan	Enseigne comment éviter la violence. (Sécurité publique Canada, 2013)	4 \$
Programme préscolaire Perry	Outils à l'école préscolaire. (Heckman et al., 2010)	7 \$
Cours de préparation à la vie active	Éviter l'abus de substance. (Washington State I. P. P., 2015)	18 \$
Analyse dans les salles d'urgence Cardiff	Cibler la prévention de violence. (CDC, Florence et al., 2014).	82 \$

\* Rendement pour 1\$

de prévention ayant permis de réduire considérablement le taux de criminalité sur une période relativement courte. Par exemple, dans le cadre de la stratégie de lutte contre les vols de voitures de Winnipeg, un investissement de 52 millions de dollars a permis aux contribuables d'économiser de 30 \$ à 40 \$ millions par année pendant plusieurs années grâce à la diminution des primes d'assurance liée au moins grand nombre de vols de voitures.

### Les coûts d'un service policier répressif pour les municipalités

La Fédération canadienne des municipalités (FCM, 2015) a constaté que l'augmentation qui ne peut pas

Ville	Orientation du programme municipal	Réduction du taux de criminalité
Boston (Kennedy et al., 2004)	Santé publique et police proactive	63 %
Glasgow (VRU, 2016)	Stratégie de réduction de la violence	50 %
Minneapolis (Blueprint, 2011)	Violence chez les jeunes	62 %
Winnipeg (Linden, 2015)	Vols de voitures	75 %

être soutenue des coûts des services policiers et de la sécurité publique empiète sur les programmes d'intervention précoce et de prévention de la criminalité. Le taux de croissance de l'enveloppe budgétaire des forces de police a dépassé de 43 % le taux d'inflation au cours de la dernière décennie (Institut Fraser, 2014). Actuellement, les municipalités assument 60 % (ou 8 milliards de dollars) des coûts des services de police au Canada qui s'élèvent à 13 milliards de dollars.

Au cours des cinq dernières années, bon nombre de rapports canadiens ont permis d'analyser et de commenter la dimension économique du maintien de l'ordre, notamment le rapport Drummond (Ontario, 2011) et celui de Sécurité publique Canada (2015). Le Conseil des académies canadiennes a publié un rapport intitulé *Le maintien de l'ordre au Canada au XXI<sup>e</sup> siècle : Une nouvelle police pour de nouveaux défis* (2014). Il s'agit de la plus vaste étude sur les services de police qui a été menée jusqu'à maintenant au pays. Ce document attire l'attention sur le fait que les progrès technologiques et la croissance rapide des coûts liés aux services de police ont changé le visage de la criminalité et le milieu dans lequel œuvre la police. Les auteurs ont constaté que rien ne permet d'affirmer qu'une augmentation des dépenses réduisait le taux de criminalité. Dans leurs conclusions, ils recommandent de professionnaliser les services offerts par la police et d'accroître leurs capacités en matière de collaboration et de partenariat. Au chapitre des municipalités, ils soulignent que la gouvernance de la police devrait être subordonnée à la sécurité publique, signifiant ainsi que la police ne représente qu'un moyen parmi d'autres de lutter contre la criminalité en vue de la réduire.

Le ministre de la Sécurité communautaire de l'Ontario a réclamé des solutions du 21<sup>e</sup> siècle pour résoudre les problèmes sociaux plutôt que d'avoir recours au modèle de service policier réactionnel du 19<sup>e</sup> siècle. On estime que de 50 % à 60 % des ressources policières sont consacrées aux interventions découlant d'appels au 911. Pendant que les experts ne s'enten-

dent pas sur la proportion de ces appels exigeant la présence d'un policier formé et armé, bon nombre de ces appels concernent des désordres sociaux qui auraient pu être évités par de la prévention en amont ou dirigés vers d'autres organismes.

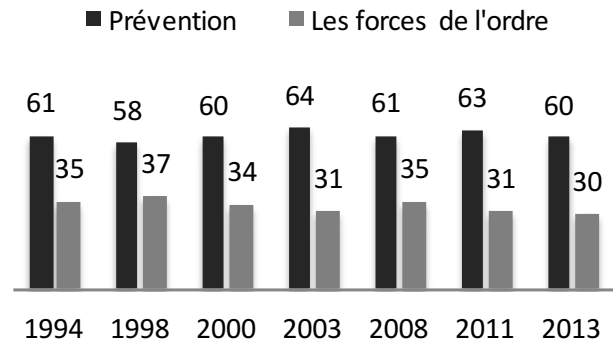
Deux anciens présidents de l'Association canadienne des chefs de police ont souligné que les services policiers ne peuvent pas à eux seuls régler les problèmes de criminalité. L'un d'entre eux, soit Dale McPhee qui est maintenant le sous-ministre de la Sécurité publique de la Saskatchewan, a mis sur pied le programme provincial Building Partnerships to Reduce Crime. Le premier volet consiste à transférer certains des problèmes pris en charge par la police à des organismes plus appropriés œuvrant par exemple dans le domaine des services sociaux ou de la santé mentale. Le deuxième volet consiste à investir des fonds pour s'attaquer aux problèmes sociaux par l'entremise d'un centre de responsabilité. Il s'agit là de l'un des moyens que peuvent prendre les services policiers pour travailler en partenariat avec les organismes communautaires afin de prévenir la violence.

### Les citoyens soutiennent la prévention

Des sondages ont révélé à maintes reprises que les citoyens appuient les investissements dans la prévention. Par exemple, les sondages effectués par Environics Institute corroborent cette affirmation de la manière la plus constante au fil du temps.

Dans le cadre d'enquêtes de grande envergure menées par des organismes statistiques gouvernementaux au Canada et dans plusieurs autres pays évolués, on demande aux personnes si elles signalent à la police le crime dont elles ont été victimes et, si c'est le cas, pourquoi elles le font. Bien que les données canadiennes n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse, les résultats des sondages effectués aux États-Unis démontrent que plus de 50 % des victimes

### 60% des Canadiens préfèrent que l'on investisse dans la prévention de la criminalité plutôt que dans les forces de l'ordre



d'un crime violent le signalent à la police parce qu'elles souhaitent prévenir la criminalité, alors que moins de 20 % le font pour que le délinquant soit puni. Il s'en dégage que les victimes préfèrent la prévention à la sanction.

Au Canada, l'une des analyses les plus approfondies des attentes des citoyens à l'égard du gouvernement a été menée en Alberta en 2006 par la Crime Reduction and Community Safety Task Force. Dans les groupes de discussion qui ont été mis sur pied, on a examiné les perceptions des citoyens à propos des causes de la criminalité. Les résultats ont indiqué que les citoyens préfèrent que l'on investisse des fonds pour combattre les facteurs de risque et prévenir la criminalité plutôt que d'investir dans les forces de l'ordre et les sanctions. Par exemple, les participants considèrent qu'il est plus important de concentrer les efforts sur les mauvais comportements parentaux, la toxicomanie et le manque d'activités pour les jeunes plutôt que de punir les contrevenants. Quelle conclusion en ont-ils tiré ? Bien que nous ayons besoin de faire appel aux forces de l'ordre et à la justice pénale, nous devons sortir des sentiers battus et mettre en œuvre des initiatives pour s'attaquer à la source de la criminalité.



RÉSEAU MUNICIPAL  
CANADIEN EN PRÉVENTION  
DE LA CRIMINALITÉ

Ensemble pour des villes canadiennes plus sécuritaires

CANADIAN MUNICIPAL  
NETWORK ON CRIME  
PREVENTION

Together for Safer Canadian Cities



uOttawa